

## Rapport du maire – Année 2015

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Fassett.

La population pour l'an 2015 était de 462 citoyens (463 en 2014). Il est à noter que de plus en plus de nouveaux arrivants achètent une propriété secondaire, ce qui fausse le nombre de citoyens selon les données du MAMOT. Le sommaire de notre rôle d'évaluation pour l'année nous indiquait une évaluation imposable de 48 508 000 \$ au 26 août (36 451 900 \$ en 2014). La municipalité de Fassett a dû refaire son rôle d'évaluation 2015-2016-2017 qui datait de 6 ans.

L'année financière 2014 s'est terminée avec un surplus de 15 842 \$. Pour l'année 2015, sur un budget de 676 958 \$, nous prévoyons équilibrer notre budget. En 2015, le salaire des élus se répartissait comme suit : 9 863,21 \$ de salaire pour le maire et 4 931,60 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 14 794,81 \$. Pour chaque conseiller 3 287,73 \$ de salaire et 1 683,32 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 4 971,05 \$. Tout cela selon l'application du règlement 1-90. De plus, le maire, comme membre du conseil des maires de la MRC Papineau, reçoit 4 718,04 \$ de salaire et 2 358,96 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 7 077,00 \$.

Le terrain de jeux, le parc, la patinoire, la bibliothèque, le quai public et le centre communautaire, sous juridiction municipale, ont occasionné des déboursés d'environ 49 201 \$ pour l'année 2015.

### **Subventions et aides financières reçues :**

- Subvention de 15 000 \$ accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal, la réfection de la chaussée de plusieurs rues et des travaux d'excavation reliés à la voirie.
- Subvention d'un montant d'environ 21 341 \$ à recevoir de Recyc-Québec pour compensation des coûts de recyclage d'où l'importance de recycler au maximum.

### **Contributions financières accordées par la Municipalité en 2015 :**

- Différents dons ont été faits à des organismes qui supportent les citoyens de notre communauté :

Club de l'Âge d'or de Fassett – Câble Télévision	587 \$
Le Comité Action Loisirs de Fassett	1 000 \$
Le Comité Action Loisirs de Fassett 148 en folie	300 \$
Banque Alimentaire de la Petite-Nation	150 \$
Corporation des Loisirs de la Petite-Nation	60 \$
Résidence Le Monarque	592 \$
Corporation des Loisirs de la Petite-Nation – Ski Seigneurie	500 \$
Jours "J" BMR	250 \$
Club soccer Papineau	100 \$

- Utilisation gratuite de la salle communautaire pour les activités des organismes à but non lucratif et local fourni à l'Âge d'or.

Comme la Municipalité n'a pas de responsable des Loisirs et/ou de la Culture, c'est grâce aux différents organismes que la culture, les loisirs et l'activité physique existent. Merci à tous les bénévoles du Club d'âge d'or, Comité Action Loisirs de Fassett et Conseil de la Fabrique.

### **Autres faits divers**

Les membres du conseil ont eu à participer à 11 réunions régulières, autant de plénières et à plus de 6 réunions extraordinaires du conseil. Le maire et différents membres du conseil ont travaillé à maintes reprises dans des comités de travail. Le maire, de son côté, pour la MRC, a participé à 12 réunions du conseil des maires et à plus de 15 réunions de différents comités comme Sécurité incendie, Transport - Autoroute 50 et la commission d'aménagement. Je remercie personnellement tous les membres du conseil pour leur travail souvent ingrat et peu rémunéré. Monsieur Michel Rioux a démissionné de son poste de maire le 13 septembre 2015 pour raison de santé.

Il ne faut pas oublier le travail exceptionnel effectué par nos employés municipaux. Que ce soit notre Directrice générale ou notre secrétaire administrative qui vous accueillent de façon professionnelle ou nos 2 employés des travaux publics qui réussissent à faire un travail dont nous pouvons être fiers. Nos employés des travaux publics parviennent, à deux seulement, à faire à chaque semaine, la cueillette des ordures, du recyclage, des feuilles, du métal, des pneus et de la peinture. Ils voient aussi à la maintenance du réseau d'aqueduc et du système d'interception et traitement des eaux usées. Ils entretiennent les terrains et bâtiments municipaux. Leur polyvalence est rentable pour notre petite municipalité. À deux, ils réussissent à accomplir un travail qui permet à notre municipalité d'être devenue une des plus propres de la région. Il faut en être fier et collaborer à maintenir ce mouvement d'embellissement de notre village.

Nos employés de bureau font aussi un travail remarquable car même si nous sommes une petite municipalité, les exigences du gouvernement du Québec sont les mêmes que pour une ville. Nous devons composer à l'interne pour éviter des coûts trop élevés pour nos citoyens.

**Nos priorités pour les années à venir seront :**

- Installation d'un accès handicapé au Centre Communautaire en 2016 si nous avons une subvention.
- Implantation d'un Programme de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR).
- Continuation du travail d'embellissement des rues du village, achat d'ameublement urbain, etc ....
- Poursuite de l'aménagement de sentiers pédestres, piste cyclable et aire de repos.
- Agrandissement du quai municipal.
- Réparation du centre communautaire.

**Liste des règlements nouveaux, abrogés et amendés en 2015 :**

- 2015-08 Règlement décrétant un tarif =lors d'une intervention du Service de la sécurité incendie destinée à prévoir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident.
- 2015-09 Règlement relatif aux politique du cueillette des ordures ménagères, des matières recyclables, des encombrants et de déchets autres que domestiques.
- 2015-10 Règlement concernant la fermeture et la rétrocession de l'ancienne route 8.

Les règlements sur la tarification des services ont été abrogés en 2015.

**Sommaire de la dette Fin 2015**

Emprunt	Emprunt Initial		Solde au 2015-12-31			Date de Fin
	Date	Emprunt	Solde			
	Début		Global	Québec	Fassett	
<b>Bouclage et amélioration</b>	<b>2002</b>	<b>160 476 \$</b>	<b>63 431 \$</b>		<b>63 431\$</b>	<b>2022</b>
<b>Eaux usées - 1 Interception et traitement des eaux usées</b>	<b>2007-03-20</b>	<b>733 125 \$</b>	<b>314 600 \$</b>	<b>110 131 \$</b>	<b>204 469 \$</b>	<b>2032</b>
<b>Eaux usées - 2 Interception et traitement des eaux usées</b>	<b>2009-10-06</b>	<b>818 000 \$</b>	<b>454 800 \$</b>	<b>255 177 \$</b>	<b>199 623 \$</b>	<b>2031</b>
<b>Aqueduc - Forage et raccordement des puits</b>	<b>2006-09-26</b>	<b>483 900 \$</b>	<b>229 769 \$</b>	<b>18 989 \$</b>	<b>210 780 \$</b>	<b>2026</b>
<b>Infrastructures</b>	<b>2012-01-30</b>	<b>1 330 100 \$</b>	<b>1 094 500 \$</b>	<b>472 714 \$</b>	<b>621 786 \$</b>	<b>2042</b>
<b>Camion incendie</b>	<b>2009-12-06</b>	<b>224 788 \$</b>	<b>172 700 \$</b>		<b>172 700 \$</b>	<b>2029</b>
<b>Total des emprunts</b>		<b>3 750 389 \$</b>	<b>2 329 800 \$</b>	<b>857 011 \$</b>	<b>1 472 789 \$</b>	

**Note 1 - Vous devez comprendre que, sur la dette totale de 2 329 800 \$, 857 011 \$ appartient au Gouvernement du Québec qui paie ses subventions sur 10 ans.**

## Montants significatifs payés à des fournisseurs

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	DÉZONAGE	7 855,00
CAZA MARCEAU + SOUCY BOUDREAU	FRAIS D'AVOCATS	6 440,00
LES DISTRIBUTIONS AQUEDUC INC	PIÈCES AQUEDUC - ÉGOUTS	5 771,00
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	DÉNEIGEMENT	7 650,00
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	SABLAGE DES RUES	3 500,00
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	SOUFFLAGE DE LA 148	2 500,00
GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES MUNICIPALES	10 474,00
HYDRO-QUEBEC	COÛT ÉLECTRICITÉ	31 687,00
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	EXCAVATION	1 200,00
LABORATOIRE D'ANALYSES S.M.	ANALYSE EAU POTABLE ET USÉE	2 640,00
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	BALAYAGE DES RUES	925,00
FRANÇOIS GAUTHIER ARPENTEUR	ARPENTAGE DE LA TERRE MUNICIPALE	4 800,00
MHV SERVICES D, HYGIENE INDUSTRIELLE	ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR	5 368,00
M.R.C PAPINEAU	QUOTES PARTS	26 273,00
PG SOLUTIONS INC.	SYSTÈME COMPTABILITÉ	8 185,00
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	AUDIT TAXE D'ACCISE	2 225,00
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	VÉRIFICATION COMPTABLE	16 175,00
SERVITECH INC.	ÉVALUATION	22 136,00
WASTE MANAGEMENT	ENFOUISSEMENT DÉCHET	8 821,00
		174 625, 00

La loi nous demande de déclarer les montants de plus de 25 000 \$ octroyés. Dans un souci de transparence, nous vous listons tous les montants significatifs payés à des fournisseurs.

Les totaux illustrés peuvent varier à la fin de l'année car il y a une projection faite pour les factures à venir.

Françoise Giroux, maire